



Cadre de Coopération

entre

le Secrétariat exécutif de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

et

le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO)
rattaché à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

Le présent document intitulé « Cadre de coopération entre le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest » fait suite aux nombreuses consultations qui ont eu lieu entre ces deux institutions depuis juillet 2004. Ces consultations ont abouti en octobre 2004 à la signature, par le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, le Dr. Mohamed Ibn Chambas et le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Normand Lauzon, d'un procès verbal définissant les champs de coopération entre les deux institutions. Le suivi de la coopération CEDEAO/CSAO a ensuite été sanctionné par plusieurs procès verbaux et notes de synthèse fournissant des informations détaillées et mises à jour sur le contenu des chantiers communs.

Depuis sa création en 1975, le mandat et le rôle de la CEDEAO ont beaucoup évolué. Initialement créée pour promouvoir l'intégration économique régionale, la CEDEAO a été au cours de la dernière décennie davantage sollicitée comme instrument de gestion des conflits et des tensions dans la région. Ce qui a conduit à l'extension de son mandat par les États membres à deux reprises : en 1999, à travers la Protocole relatif au Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité ; et en 2001, à travers le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, déjà ratifié par suffisamment d'États membres pour être applicable. Ce dernier protocole prend en compte un large ensemble de questions de société : suivi des élections ; réduction de la pauvreté ; libre circulation des biens et des personnes ; promotion du dialogue social ; éducation, culture et religion ; droits de l'homme ; femmes, enfants et jeunes.

Si la gestion des conflits et des crises mobilise une part importante des énergies de la CEDEAO, les pays de la région ont plus que jamais besoin d'une structure économique régionale pour les soutenir dans leurs efforts de développement et de lutte contre la pauvreté. Dans un contexte de mondialisation de l'économie et d'ouverture des marchés où seuls les grands blocs économiques peuvent rivaliser sur un marché mondial sans cesse plus compétitif, le rôle de la CEDEAO en tant que structure régionale complémentaire des niveaux local et national devient incontournable.

Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région elle-même et pour la communauté internationale. Ces orientations sont par ailleurs conformes aux préoccupations sur l'avenir de la région exprimées notamment dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), de la Vision de l'Union Africaine et de l'accord de partenariat récemment conclu entre le Secrétariat du Club et le Secrétariat de la CEDEAO. Ces quatre pôles de travail sont: (i) Perspectives de développement à moyen et à long terme ; (ii) Transformation du monde rural et Développement durable ; (iii) Développement local et Processus d'intégration régionale ; (iv) Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité.

C'est dans ce contexte que la CEDEAO et le SCSAO ont identifié **cinq domaines de coopération** dont on trouvera un résumé dans le présent document. En plus des chantiers conjoints dans chacun des quatre domaines ci-dessus mentionnés, il a été retenu de promouvoir certaines initiatives conjointes en matière de **communication et d'information**.

En contribuant à mobiliser les Africains eux-mêmes et à amplifier leur voix dans divers forums, en jouant un rôle de plaidoyer et en favorisant des échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région sur les futurs souhaitables et possibles de l'Afrique de l'Ouest, le Secrétariat du Club vient appuyer de manière directe l'action de la CEDEAO, sans pour autant être une agence de financement du développement international. Le partenariat entre le Club et la CEDEAO a pour objectif d'aider à faire avancer le développement au bénéfice du plus grand nombre.

I. Perspectives de développement à moyen et long terme

Cinq questions stratégiques structurent le processus de consultation, d'analyse et de débat sur les perspectives de développement de la région :

- D'où vient l'Afrique de l'Ouest ?
- Où se situe-t-elle aujourd'hui ?
- Quels sont les futurs souhaitables et possibles pour la région ?
- Quels sont les nouveaux partenariats à instaurer pour un meilleur futur de la région ?
- Quelle devrait être l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le contexte régional, continental et mondial et dans sa complémentarité avec les autres organisations régionales, continentales et internationales ?

Ces cinq questions sont reliées à deux autres questions d'un intérêt primordial pour le développement de la région : Où et comment vivront les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2020, soit une augmentation d'environ 130 millions de personnes par rapport à la situation actuelle ? Quel avenir pour les jeunes de moins de vingt ans qui représentent environ 55 % de la population totale ?

1.1 Principales réalisations conjointes à ce jour

En 2005, les travaux conjoints ont porté principalement sur :

Réalisation conjointe d'un inventaire analytique d'intérêt pour l'Afrique de l'Ouest à partir de la revue d'environ 150 études rétrospectives et prospectives : Cet inventaire avait pour objectif de recenser les dynamiques de transformation, les défis, les risques, les tendances lourdes et les visions stratégiques retenues dans les études rétrospectives et prospectives des dernières décennies susceptibles d'éclairer les échanges sur l'avenir de la région. A partir de ce travail, le SCSAO a préparé un document de synthèse sur sa perception de la région, de l'intégration régionale et du rôle de la CEDEAO, qui a servi de base au Symposium (voir ci-dessous).

A l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la CEDEAO, co-organisation par le SCSAO et la CEDEAO en mai 2005 d'un Symposium sur les perspectives de développement à moyen et à long terme de la région et de l'institution. Dans ce contexte, un Panel représentatif de toutes les couches de la société des 15 pays membres de la CEDEAO a été réuni à Abuja. Les principaux objectifs du Symposium étaient de 1) débattre des premiers éléments d'une analyse partagée des dynamiques régionales en Afrique de l'Ouest et 2) d'identifier les principales questions stratégiques susceptibles de servir de base à une réflexion plus approfondie sur les futurs possibles et souhaitables de la région et l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le cadre du processus d'intégration régionale.

Présentation du Rapport de synthèse du Symposium à la Conférence des Chefs d'État des pays membres de la CEDEAO tenue à Niamey en janvier 2006 : Ce Rapport met en évidence un certain nombre de questions stratégiques d'intérêt pour le développement à moyen et à long terme de la région ainsi que de la CEDEAO. Quelques thèmes prioritaires à l'échelle régionale ont été identifiés pour 2006 et au-delà : les défis de la sécurité alimentaire, les migrations et l'emploi des jeunes, le rôle des acteurs de la société civile, notamment celui des femmes et des jeunes.

1.2 Chantiers communs dans l'avenir

Diffusion conjointe – CEDEAO et SCSAO - du Rapport du Symposium sur « Perspectives de développement de la région, l'intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO ».

A partir du début de l'année 2007, production conjointe - CEDEAO et SCSAO - d'un Rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest qui comprendra trois grandes parties: *la première* portera sur l'état des lieux de la région et l'évolution de la situation économique, sociale, politique et institutionnelle; *la deuxième* regroupera une synthèse des débats, des décisions et des actions sur les questions clé relatives au développement à moyen et long terme de la région et, en 2007, sur les thèmes identifiés ci-dessus ; *la troisième* réunira des contributions indépendantes sur des questions d'intérêt pour l'avenir de la région. La Banque Africaine de Développement (BAD) sera invitée à participer à la rédaction de ce Rapport auquel seront associés également d'autres partenaires.

Consultations entre la CEDEAO et le SCSAO et décisions sur le suivi du Symposium, le contenu du Rapport, les thèmes à aborder et le rôle du Panel dans l'avenir.

Organisation conjointe au siège de l'OCDE d'un atelier d'information sur le NEPAD : stratégies, plan d'action, mise en œuvre et financement des diverses initiatives sur le terrain, leur impact sur le développement de la région. Cet atelier devrait permettre d'apporter des clarifications sur les objectifs et le mode de fonctionnement du NEPAD ainsi que sa contribution à la construction de l'Afrique en tenant compte des complémentarités indispensables de cette construction aux niveaux local, national, régional et continental. Il permettra également aux partenaires au développement d'identifier les opportunités afin de mettre en cohérence les politiques, les programmes et les partenariats en vue de renforcer l'efficacité de l'aide.

Développement du secteur privé et promotion de la coopération Sud-Sud : au cours des trois dernières décennies, le secteur privé – formel et informel - a connu de grandes transformations et a joué un rôle moteur dans le développement socio-économique de la région. Il en est de même de la coopération Sud-Sud qui devient un enjeu majeur en matière d'investissements sous-régionaux. Les gouvernements dans la région ont réalisé depuis plusieurs années qu'un secteur privé dynamique et compétitif était indispensable pour stimuler la croissance économique et accroître les revenus des populations.

En dépit des progrès réalisés, il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup d'améliorations à apporter et de changements à introduire à différents niveaux : politiques et sociopolitiques ; construction d'un marché régional ouvert et dynamique ; fiscalité; appui des institutions financières/bancaires et compagnies d'assurances nationales et régionales; conditions d'investissements dans un climat de sécurité et de confiance accrues ; infrastructures de base socio-économiques : éducation, santé, transport et communications ; transparence dans la gestion ; gouvernance responsable au niveau des entreprises ; réinvestissement productif des profits, des revenus et des transferts de fonds par les membres de la diaspora ; meilleure perception du rôle de l'économie informelle et adoption de politiques et de mesures de soutien. La CEDEAO et le SCSAO travailleront ensemble au cours des prochaines années sur le développement du secteur privé dans les domaines d'importance stratégique pour la région, notamment sur la promotion des investissements ciblés pour le développement durable. Une démarche similaire sera adoptée dans le but de renforcer la coopération sud-sud.

II. Transformation du monde rural et Développement durable

2.1 Principales réalisations à ce jour

Les chantiers communs qui ont été lancés par le SCSAO et la CEDEAO ces derniers mois, s'inscrivent parfaitement dans le programme de coopération établis dès 2004 entre les deux organisations. Il s'agit des domaines suivants :

Politiques agricoles et commerciales : Le Secrétariat du Club travaille avec la CEDEAO sur la mise en oeuvre de l'ECOWAP et du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ainsi que sur d'autres questions cruciales telles que les biotechnologies agricoles et leur impact sur le développement agricole dans la région.

Sécurité alimentaire : Concernant la récente crise alimentaire intervenue dans plusieurs pays de la région, le SCSAO, la CEDEAO et le CILSS ont co-organisé en octobre 2005 un Forum sur les défis à moyen et long terme de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Une réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) a été organisée durant le premier semestre 2006. La CEDEAO a été conviée à cette rencontre. A cette occasion, en plus de la revue de l'état de mise en œuvre des différentes recommandations relatives à la sécurité alimentaire formulées depuis 2000, l'impact de la grippe aviaire sur la sécurité alimentaire a également été abordé.

Péril acridien : C'est dans le même esprit que le Club a répondu à l'appel des partenaires ouest-africains en organisant une réunion internationale en septembre 2004 sur les défis à moyen et long terme du péril acridien en Afrique de l'Ouest.

Coton : Le SCSAO a produit récemment un rapport intitulé "L'importance économique et social du coton en Afrique de l'Ouest: le rôle du coton dans le développement régional, le commerce et les moyens d'existence".

Foncier, conflits et transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest: En 2005, le SCSAO a lancé un travail analytique sur les relations entre le foncier et les conflits, et leurs conséquences sur la transformation agricole en partant des exemples de la Sierra Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Ce travail avait pour objectif de mettre en lumière les dimensions régionales des questions foncières en relation avec les conflits et le processus de transformation dans une perspective historique. Il a été complété par une revue des réformes foncières dans tous les pays de la CEDEAO, ainsi que du Tchad, de la Mauritanie et du Cameroun.

Tous ces chantiers communs font l'objet d'un suivi particulier de l'Unité Transformation du Monde Rural et Développement Durable du SCSAO.

2.2 *Chantiers communs dans l'avenir*

Outre les projets communs décrits ci-dessus, il est par ailleurs envisagé de poursuivre les réflexions et d'engager de nouvelles actions conjointes (SCSAO/CEDEAO) sur un certain nombre de sujets. Parmi lesquels :

Politiques agricoles et commerciales : A moyen et à long terme, les réflexions conjointes SCSAO-CEDEAO porteront sur la question centrale de la construction et du renforcement du marché régional ouest-africain, de même que sur l'impact des pays émergents (Chine et Inde notamment) sur ce marché. Elles se poursuivront également dans d'autres domaines d'intérêt pour la région tel que la mise en oeuvre de l'ECOWAP et du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ainsi que sur les politiques en matière de biotechnologies agricoles et leur impact sur le développement de la région.

Sécurité alimentaire : Dans le cadre du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), le SCSAO et la CEDEAO aux côtés du CILSS, de l'UEMOA et du ROPPA, vont approfondir la réflexion sur les mécanismes de prévention et de gestion durable des crises alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, le SCSAO et la CEDEAO travailleront sur la stratégie de concrétisation d'une sécurité alimentaire durable dans l'espace ouest-africain à partir du dispositif du CILSS et en référence aux objectifs affichés dans l'ECOWAP.

Péril acridien : A partir de 2007, le CSAO et la CEDEAO uniront leurs efforts avec ceux du CILSS dans la recherche de mécanismes d'alerte, de veille et de riposte contre le criquet pèlerin qui devra déboucher sur l'élaboration d'un document de stratégie régionale dans ce domaine. Ce document, assorti d'un plan d'action pour sa mise en œuvre servira de base à un processus de consultation au niveau ministériel en vue de l'adoption en 2007 d'une politique régionale.

Coton : Ce thème restera une priorité pour le SCSAO dans les années à venir, notamment en ce qui concerne les potentialités de transformation et les opportunités de développement économique à moyen et long terme dans ce domaine. La CEDEAO sera associée à ces réflexions.

Perspectives de développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest : Cette initiative met l'accent sur l'importance économique et sociale du pastoralisme transhumant et du rôle de l'élevage dans la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens d'existence dans les milieux ruraux. Une coopération étroite entre le SCSAO et la CEDEAO avec d'autres partenaires comme le CILSS, l'UEMOA et le ROPPA est prévue dans ce domaine et comprendra notamment la conduite d'une initiative sur les « Défis et opportunités de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest », rentrant dans le cadre du programme de la CEDEAO sur le pastoralisme.

Foncier, conflits et transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest : D'ici à la fin de l'année 2006, la CEDEAO et le CILSS co-organiseront un forum sur les « *Politiques et réformes foncières au Sahel et en Afrique de l'Ouest* ». Cette action qui rentre dans le cadre de l'initiative africaine (Union Africaine – Banque Africaine de Développement et Commission Économique pour l'Afrique) sur le foncier, permettra de définir pour la région les principes cadre de politique foncière. Le SCSAO prendra une part active à cette réflexion.

Transformation agro-alimentaire : Cette question demeure centrale et joue un rôle clé non seulement dans la construction du marché régional, mais surtout dans l'accès des produits agricoles ouest africain au marché international. A moyen terme, il est envisagé sous l'égide la CEDEAO en partenariat avec le CILSS, le ROPPA, l'UEMOA et le réseau INTERFACE, l'organisation d'une réflexion régionale sur les « *Stratégies de Relance du secteur de la Transformation Agro-alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest dans la perspective d'un renforcement du marché régional de produits alimentaires* » à laquelle le SCSAO sera associé.

Transformation du monde rural, développement durable et renforcement du marché régional : Le SCSAO qui a lancé conjointement avec la CEDEAO une réflexion sur les Perspectives de développement à moyen et long terme de la région, envisage avec le Département Agriculture de poursuivre cette réflexion prospective sur les thèmes suivants :

- **La Transformation du monde rural** : perspectives et défis d'ici à 2025 ;

- **L'Aquaculture et la gestion durable des ressources halieutiques** : La gestion de la pêche et le développement de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest est un nouveau élément du Programme de travail du SCSAO. Il vise à identifier les défis dans la gestion durable de ressources halieutiques et les opportunités, notamment le rôle du secteur privé, dans la promotion de l'aquaculture durable afin de mieux gérer ses ressources pour la population ouest-africaine d'ici à 2025. La FAO pourrait s'associer à cette importante question concernant l'avenir de la région et entrant dans les préoccupations définies dans l'ECOWAP.

A moyen terme, les réflexions conjointes SCSAO-CEDEAO avec quelques partenaires comme la FAO, porteront notamment sur les défis et opportunités de l'aquaculture dans une perspective de renforcement du marché régional, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Toutes ces initiatives conjointes SCSAO-CEDEAO pourraient déboucher également sur l'organisation d'ateliers ou de Forum au niveau de la région.

III. Développement local et Processus d'intégration régionale

3.1 Programme d'initiatives transfrontalières (P.I.T)

3.1.1 Principales réalisations à ce jour

Conformément à ce qui avait été décidé en octobre 2004, la CEDEAO a accueilli le deuxième Atelier du réseau WABI fin octobre 2004 organisé conjointement avec le SCSAO. A l'occasion de cet atelier, elle a annoncé le lancement d'un Programme d'Initiatives Transfrontalières qui a fait l'objet d'un premier mémorandum soumis au conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres en janvier 2005 à Accra.

En 2005, deux opérations pilotes étaient définies dans le cadre d'ateliers réunissant des acteurs locaux dans des zones transfrontalières de la région grâce notamment à l'appui du PDM¹, de l'UNOWA² et du PNUD³ ; un premier projet de convention juridique régionale était rédigé par la CEDEAO avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. En janvier 2006, les ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO réunis à Niamey demandaient au Secrétariat exécutif de trouver les moyens nécessaires à un développement rapide et large de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Deux nouveaux processus pilotes de coopération transfrontalière sont en cours de lancement, notamment en collaboration avec le GRDR⁴ et le CILSS.

Les gouvernements des pays membres de la CEDEAO et les autres organisations régionales font preuve d'un engagement croissant dans ce dossier :

- Les gouvernements du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau ont officiellement saisi le PNUD pour le financement de l'opération pilote de coopération transfrontalière en Ségambie méridionale.
- Le gouvernement de la Gambie a désigné un point focal pour la mise en œuvre du P.I.T.
- Les deux ministres de l'Administration du Territoire du Mali et du Burkina Faso ont assisté personnellement aux trois jours de l'atelier de lancement de l'opération pilote dans la zone Sikasso - Bobo Dioulasso. Les gouvernements de ces deux pays ont saisi le PNUD pour le financement de cette opération pilote avec succès.
- Le gouvernement du Niger a exprimé sa volonté de mettre en place des opérations de coopération transfrontalière.
- La semaine de l'intégration 2006 au Mali a été placée sous le signe de la coopération transfrontalière.
- L'UEMOA et le CILSS ont intégré la coopération transfrontalière dans leurs stratégies.
- Le prochain sommet des élus locaux africains « AFRICITES » (Nairobi, septembre 2006) comporte une session de travail sur la coopération transfrontalière.

Les partenaires au développement s'engagent progressivement en appui à ce Programme :

- Le Canada et l'Autriche ont cofinancé avec le SCSAO l'atelier de lancement de l'opération pilote de Ségambie méridionale. Le CRDI finance la parution d'un livre d'analyse et de perspective de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest sur la base de nos travaux de terrain.
- Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) a fait de même pour l'atelier de lancement de l'opération pilote de Sikasso – Bobo Dioulasso.

¹ Partenariat pour le Développement Municipal en Afrique de l'Ouest et du Centre (PDM)

² United Nations Bureau for West Africa (UNOWA)

³ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

⁴ Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural

- Les bureaux du PNUD de Ouagadougou et de Bamako financent pour un total de 160 000 \$ un programme d'appui à l'opération pilote Sikasso – Bobo Dioulasso.
- La GTZ s'implique dans la mise en œuvre du projet pilote de Sénégalie méridionale.
- La délégation européenne à Nouakchott cofinance le lancement de l'opération pilote du bassin du Karakoro (Mali – Mauritanie) à hauteur de 45 000 €, de même que le Comité Catholique contre la Faim et le Développement (CCFD) à hauteur de 10 000 €. La coopération transfrontalière a été intégrée dans la programmation du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) en Mauritanie ; nous espérons qu'il en sera bientôt de même au Mali.
- Le Directeur général en charge du développement à la Commission européenne a récemment confirmé par lettre à nos partenaires de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE), sa disponibilité à financer un programme important de coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest.
- Le PAM, l'UNICEF et OCHA se sont engagés dans un travail commun sur la sécurité alimentaire transfrontalière, aux côtés du SCSAO et du CILSS.

Ce Programme s'inscrit parfaitement dans la démarche stratégique de la CEDEAO visant à mieux ancrer son action dans les réalités du terrain et à répondre de manière concrète aux préoccupations des populations de la région en matière de coopération régionale. A l'occasion de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO en janvier 2006 à Niamey, « *Les ministres ont pris acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme et demandé au Secrétariat exécutif de redoubler d'efforts* ». En outre, la réunion a recommandé que « *les programmes ne se limitent pas à des zones spécifiques mais qu'ils concernent tous les États membres* ».

L'un des grands enjeux est désormais de doter le Secrétariat exécutif de la CEDEAO de moyens plus importants pour répondre à cette demande des instances de l'organisation.

3.1.2 Chantiers communs dans l'avenir

Mise en œuvre du plan d'opération défini conjointement pour 2006

A court terme, la CEDEAO et le SCSAO poursuivront la mise en œuvre du plan d'opération défini conjointement pour l'année 2006. Pour mémoire, ce plan comprend les éléments suivants :

- Suivi de la mise en œuvre de l'opération pilote Sikasso – Bobo Dioulasso.
- Suivi de la mise en œuvre de l'opération pilote de Sénégalie méridionale.
- Finalisation de la convention juridique et organisation par la CEDEAO d'une réunion des experts des États membres autour de ce projet pour validation et transmission aux instances statutaires.
- Lancement de nouvelles opérations pilotes. Parmi les pistes identifiées début 2006, deux opérations pilotes se confirment : 1) dans la zone Kano – Katsina – Maradi dans le domaine de la sécurité alimentaire et, 2), dans la zone frontalière Mali – Mauritanie du bassin du Karakoro en collaboration avec le GRDR.
- Intégration dans le P.I.T du projet de développement socio-économique de la zone transfrontalière Burkina Faso – Ghana libérées de l'onchocercose ; programme piloté par la CEDEAO et exécuté par la FAO sur financement de la Belgique.

Afin de mettre en œuvre ces activités, les deux secrétariats se sont engagés à instaurer un flux mutuel permanent de communication et d'information sur l'ensemble de leurs activités relatives à la coopération transfrontalière. La CEDEAO a informé le SCSAO de ses démarches auprès des bailleurs de fonds en vue de se doter de ressources humaines complémentaires pour permettre de répondre aux défis de l'élargissement du P.I.T. demandé par les instances statutaires en janvier 2006.

Préparation d'un programme de généralisation de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

Sur la base des acquis et des perspectives très encourageantes décrits aux points précédents, la CEDEAO lancera deux processus complémentaires visant à donner à la coopération transfrontalière la place qu'elle mérite au sein de la CEDEAO et en Afrique de l'Ouest :

- Une démarche de réorganisation du dossier « coopération transfrontalière » au sein du secrétariat exécutif visant à positionner ce dossier dans le cadre des projets opérationnels de l'institution. La CEDEAO met en effet en œuvre un grand nombre de programmes qui sont, de fait, des programmes transfrontaliers mais qui n'intègrent pas assez cette dimension. L'objectif est d'arriver à concentrer sur certains espaces frontaliers l'action et les résultats de plusieurs de ces projets (poste frontalier partagé, couloirs de transhumance, veille sanitaire, gestion partagée d'infrastructures socio-économiques, radios communautaire,⁵ etc) en développant le dialogue direct avec les acteurs locaux.
- La préparation et la tenue de la première Conférence Afrique Europe sur la Coopération transfrontalière pourraient se tenir à Accra en juin 2007. Cette conférence pourrait être co-organisée par la CEDEAO, le SCSAO et l'Association des Régions Frontalières Européenne dont le Comité exécutif a d'ores et déjà donné son accord. Cette conférence pourrait constituer une étape significative de la construction du substrat politique et de la mise en œuvre d'outils financiers et juridiques de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Des analyses techniques, des études de faisabilité et un important travail de lobbying permettront de mettre sur la table des projets de décisions, des propositions d'actions validées et des engagements.

A l'issue de la conférence, la CEDEAO et le SCSAO examineront ensemble les perspectives nouvelles de leur collaboration en matière de coopération transfrontalière.

3.2 Atlas de l'Intégration Régionale

3.2.1 Principales réalisations à ce jour

Concernant l'Atlas de l'Intégration Régionale, le SCSAO et la CEDEAO ont produit en 2005 un ensemble de chapitres consacrés aux transports et aux télécommunications. L'année 2005 a également été mise à profit pour mobiliser une partie du financement.

Au cours du premier semestre 2006, les chapitres consacrés à la zone sahélienne fragile, aux migrations, au coton, aux cours d'eau partagés, à la population, aux langues et à la santé, ont été élaborés par le SCSAO et devraient être disponibles dans le courant de l'année, après validation par la CEDEAO.

En outre, un projet d'Atlas électronique disponible sur le Web a été réalisé et sera mis en ligne après validation de la CEDEAO (<http://www.atlas-ouestafrique.org>).

3.2.2 Chantiers communs dans l'avenir

Outre les chapitres cités ci-dessus, les thèmes des médias, du cacao/café, de l'eau et de l'éducation supérieure devraient être traités en 2006.

La poursuite de cet exercice commun devrait faire l'objet d'une évaluation conjointe du SCSAO et de la CEDEAO début 2007 autour des questions suivantes :

- Les produits de l'Atlas sont-ils pertinents pour la CEDEAO et l'Afrique de l'Ouest ?
- Le positionnement du dossier Atlas peut-il être amélioré au sein du Secrétariat exécutif ?

⁵ Une expérience est en cours dans la zone Sikasso – Bobo avec l'appui du Partenariat pour le Développement Municipal.

- Comment établir un lien structurel entre la réflexion/planification stratégique au sein de la CEDEAO et l'Atlas ?

A l'issue de cette évaluation conjointe, dont les modalités restent à définir, la CEDEAO et le SCSAO examineront ensemble les perspectives nouvelles de leur collaboration en la matière.

IV. Gouvernance, Dynamiques de Conflit, Paix et Sécurité

Concernant la gouvernance, les dynamiques de conflit, la paix et la sécurité, le partenariat du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest avec la CEDEAO s'est développé au cours de l'année 2005 par une collaboration active dans trois principaux domaines dont les activités se poursuivront dans le cadre des chantiers suivants :

4.1 Dynamiques de sortie de crise et réforme du secteur de sécurité

4.1.1 Principales réalisations à ce jour

Le partenariat du SCSAO avec la CEDEAO s'est développé dans diverses actions sur les dynamiques de sortie de crise et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Il s'est traduit par une représentation diversifiée à l'Atelier de Bissau tenu en novembre 2005 sur « La place du dialogue politique dans les processus de sortie de crise et la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest ». Cette rencontre a débouché sur la recommandation de mettre en place trois groupes de travail au niveau régional, respectivement sur le dialogue politique, l'histoire des causes profondes des conflits et le DDR.

4.1.2 Chantiers communs en 2006 et au-delà

Le SCSAO a organisé un certain nombre de rencontres thématiques auxquelles a été impliquée la CEDEAO :

- Atelier régional (à Lomé du 28 au 30 mars) sur « La sécurité humaine en Afrique de l'Ouest : défis, synergies et actions pour un agenda régional ». La CEDEAO a été impliquée dans l'animation et elle participera au suivi de ces travaux. La CEDEAO a fait une intervention montrant sa stratégie, son dispositif et les diverses mesures envisagées ou en vigueur dans la mobilisation contre la grippe aviaire d'une part et dans la prévention et la gestion des catastrophes, d'autre part. Elle a, par ailleurs, rendu compte des avancées en matière de protection des populations et concernant le maintien de la paix au niveau régional.
- Réunion (à Abidjan en mai 2006) pour la mise en place et le démarrage des travaux d'un groupe régional de travail sur le DDR et la gestion post conflit en Afrique de l'Ouest.
- Initiatives en faveur du dialogue civilo-militaire et du développement de l'approche de sécurité humaine dans des pays de la région qui sont dans une dynamique de sortie de crise. La CEDEAO contribuera à faciliter l'implication des différents acteurs.
- Valorisation auprès des acteurs de la région du système d'alerte précoce de la CEDEAO en appui aux approches et actions préventives des conflits.

Ces travaux contribueront à la mise en œuvre de la recommandation de la Commission de défense et de sécurité (CDS) concernant notamment « le besoin d'harmoniser les programmes DDR » dans la région.

4.2 Gouvernance et démocratie

4.2.1 Principales réalisations à ce jour

Concernant le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, un Plan d'actions communes concernant sa ratification et sa mise en œuvre a été mis au point par un groupe de travail présidé par feu le Général Diarra, les 3 et 4 mars 2005 et composé de membres et responsables du SCSAO et de la CEDEAO.

La mise en œuvre des conclusions de cette rencontre a permis de renforcer la collaboration avec le SCSAO pour un large travail de sensibilisation, de dissémination et de plaidoyer en appui à la ratification, l'appropriation et la mise en œuvre du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance ; le nombre de pays ayant ratifié ce protocole est passé de quatre à neuf. Le protocole est donc désormais intégralement applicable mais le travail de sensibilisation et de plaidoyer doit se poursuivre au niveau des divers acteurs.

Feu le Général DIARRA, représentant le Secrétariat exécutif de la CEDEAO a bénéficié lors du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile, qui s'est tenu en juin 2005 à Cotonou, d'une tribune exceptionnelle pour la promotion du Protocole additionnel. Les Actes de ce Forum ont été dédiés à sa mémoire.

La CEDEAO a été associée aux ateliers tenus à Bissau et à Conakry avec le WANSED (West African Network on Security and Democratic Governance) dans le cadre de la valorisation du Protocole pour sa mise en œuvre et de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

4.2.2 Chantiers communs en 2006 et au-delà

- Atelier de sensibilisation des parlementaires de la CEDEAO de concert avec le WANSED visant à renforcer les initiatives de promotion du Protocole additionnel.
- Initiatives conjointes de publication, de valorisation et de dissémination du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance.
- Actions combinées de sensibilisation et de plaidoyer pour la ratification du Protocole par les pays qui ne l'ont pas encore fait.
- Réunion de travail à Niamey à la fin avril 2006 sur le thème « Femmes et mécanismes endogènes de prévention des conflits et de gouvernance en Afrique de l'Ouest » en préparation du « Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène » à Ouagadougou en juin 2006 avec la participation des Départements concernés de la CEDEAO et des acteurs de la région.
- Réflexion conjointe sur « Jeunesse, migration et gouvernance » au niveau de la région.
- Intervention concertée, au niveau des initiatives relatives aux migrations et à la libre circulation dans la région.

4.3 Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest

4.3.1 Principales réalisations à ce jour

Le SCSAO a associé de façon très étroite la CEDEAO à cette initiative qui a permis d'instaurer un dialogue fécond entre les acteurs sociaux et politiques de la région venus des 15 États membres de la CEDEAO, de la Mauritanie, du Tchad et du Cameroun. Les 300 participants à cette rencontre inédite représentaient 72 partis politiques issus de la majorité et de l'opposition, 72 représentants de la société civile dans sa diversité, et 32 représentants des médias

en plus de divers observateurs venant d'institutions étatiques ou partenaires au développement. La CEDEAO a contribué au financement du Forum à hauteur de 50 000 dollars E.U.

L'impact de cette rencontre sur le décloisonnement et la mise en dialogue des acteurs a été sensible. Ainsi, par exemple, en Guinée, le Forum a été suivi par une restitution conjointe faite par tous les acteurs sociaux et politiques qui semblent visiblement déterminés à prolonger l'esprit du Forum au niveau national.

Les Actes du Forum, édités et publiés en français et en anglais, sont diffusés massivement au niveau des acteurs de la région.

4.3.2 Chantiers communs en 2006 et au-delà

La pertinence, le succès et l'impact de ce Forum, réunissant avec la CEDEAO des acteurs fortement impliqués dans la construction de la paix et la démocratie, ont conduit à proposer que la CEDEAO reprenne à son compte et assume avec la collaboration et l'appui du SCSAO, la tenue périodique du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

Ce Forum deviendra ainsi un cadre permanent de dialogue politique et de mise en synergie des acteurs de la région pour une prise en charge commune des grands défis concernant la construction et la consolidation de la paix civile et de la démocratie.

Les consultations ont conduit aux décisions suivantes :

- Co-organisation par la CEDEAO et le SCSAO, à compter de 2007, d'un Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.
- Mise en place d'un Secrétariat permanent du Forum conjointement constitué par la CEDEAO et le SCSAO.
- Suivi de la restitution et de l'impact du Forum au niveau des pays membres.
- Mise en place d'une Commission de réflexion sur la prochaine session du Forum (période, thématique, objectifs et résultats attendus).

V. Communication

5.1 Principales réalisations à ce jour

En octobre 2004, la CEDEAO et le SCSAO sont convenus de développer des chantiers communs en matière de communication qui iraient au-delà des échanges de documents entre les deux organisations ; les objectifs étant de renforcer la visibilité de la CEDEAO sur la scène régionale et internationale et, en l'occurrence, au niveau de l'espace OCDE ainsi que d'appuyer l'action du SCSAO dans son rôle de plaidoyer en faveur de l'Afrique de l'Ouest.

5.2 Chantiers communs dans l'avenir

Publication de bulletins communs ou de déclarations communes sur des questions d'intérêt régional.

Le SCSAO continuera à jouer un rôle de plaidoyer en faveur de la région et de la CEDEAO auprès des pays membres de l'OCDE et des partenaires au développement.

Le SCSAO apportera une contribution sur une base régulière à la Lettre d'information de la CEDEAO de manière à tenir informés ses lecteurs de l'action du SCSAO et de l'évolution de ses chantiers communs avec la CEDEAO.

La CEDEAO et le SCSAO se sont mis d'accord pour créer à partir d'Abuja une plate-forme d'information alimentée par les deux organisations. Ce site Internet commun devrait permettre de fournir au plus grand nombre des informations sectorielles et globales fiables et de qualité sur la région. Des consultations auront lieu entre la CEDEAO et le SCSAO sur l'audience prévisible d'un tel site, ses principaux objectifs, son contenu, ses liens avec d'autres sites et sa gestion. Il est prévu que ce site sera opérationnel à compter de 2007 et qu'il sera développé sur une période de trois ans dans le cadre d'une approche modulaire, itérative et participative.

VI. Modalités de mise en oeuvre

Les chantiers communs en cours entre la CEDEAO et le SCSAO devront être inclus dans le Programme annuel de Travail de chacune des institutions.

Des initiatives conjointes de mobilisation de ressources seront entreprises par rapport aux chantiers communs qui nécessiteront des ressources additionnelles.

Concernant la mise en œuvre du présent cadre de coopération, la CEDEAO et le SCSAO conviennent de ce qui suit :

- Organisation d'une rencontre annuelle entre les deux institutions dans le but de faire le point des résultats atteints, de convenir de manière flexible des activités prioritaires, de leurs modalités de mise en œuvre, ainsi que les rôles et responsabilités de chaque partie en vue d'atteindre les résultats escomptés au bénéfice des populations de la région ;
- Échange mutuel et régulier de documentation ;
- Association d'autres partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers communs;
- Désignation d'un commun accord des personnes au sein de chaque institution chargée de la mise en œuvre et du suivi des chantiers communs.

Le SCSAO et la CEDEAO seront ensemble titulaires de tous droits de propriété intellectuelle émanant du travail réalisé conjointement. De même, les parties décideront et contrôleront ensemble la diffusion de ce travail conjoint.

Le SCSAO et la CEDEAO conviennent que le présent cadre de coopération est prévu pour une période de cinq (5) ans et que des ajustements pourront être faits en fonction des réalités du terrain et des besoins. Si une partie souhaite mettre fin à ce cadre, elle en avisera l'autre partie au moins trois mois à l'avance.

Ce cadre ne comporte aucun engagement financier ni obligation de la part de chacune des parties. Il s'agit d'un cadre de partenariat en vue de la consolidation de la collaboration déjà existante entre les deux parties.

Date : 22.11.06

:

Date 22.11.06

M. Normand LAUZON

Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO)

Dr. Mohammed Ibn Chambas

Secrétaire exécutif de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)